

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ORTHE**



N° 2

**Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2023**

Le 26 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Rachel DURQUETY
- Mme Christine FOURNADET
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Damien DELAVOIE

**Pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :**

- M. Jean-Marc LESCOUTE
- M. Serge LASERRE

Avaient donné procuration :

- Mme Sandra TOLLIS à Mme Rachel DURQUETY
- Mme Corine DE PASSOS à M. Jean-Marc LESCOUTE

Etaient également présents :

- M. Yannick BASSIER, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Pour la SATEL : M. Xavier VILAMITJANA, Responsable Service Aménagement et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de Mme Rachel DURQUETY,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2023	Réalisations	Restes à Réaliser
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	150 803.82	67 282.46	
Recettes	150 803.82	117 053.82	
<u>Résultat</u>	<b>0.00</b>	<b>49 771.36</b>	
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	325 024.17	224 757.52	
Recettes	325 024.17	284 024.17	
<u>Résultat</u>	<b>0.00</b>	<b>59 266.65</b>	
<b>Excédent</b>	<b>0.00</b>	<b>109 038.01</b>	

La Présidente de séance

Rachel DURQUETY